

Dossier de demande de maintien de garantie suite à désolidarisation d'un Emprunteur (sous la responsabilité de l'Organisme Prêteur)

Transmettre ce dossier et la **totalité des justificatifs demandés en page 5** au FMGM :

- depuis votre espace client sur www.fmgm.com
- par courrier : FMGM - Tégó - Rue Nicolas Appert - 83086 TOULON CEDEX 9.

L'envoi d'un **dossier complet** optimise nos délais de réponse.

Page à renseigner par l'Organisme Prêteur

Le soussigné (Organisme Prêteur)

Agence Code banque Code guichet

Nom du gestionnaire du dossier

Fonction

Téléphone fixe Mobile Télécopie

E-mail :

sollicite le maintien de la garantie financière du Fonds Mutuel de Garantie des Militaires (FMGM) pour le(s) prêt(s) suivant(s) :

Type ⁽¹⁾	Montant en euros		Durée en mois			Taux	Échéance
	Initial	Restant dû	Initiale ⁽²⁾	Résiduelle	Nouvelle durée		
						%	€
						%	€
						%	€
						%	€

⁽¹⁾ Type du prêt : PEL, CEL, Habitat, conventionné, relais, Taux 0 %, Eco-PTZ

⁽²⁾ Y compris période d'anticipation, d'utilisation progressive, de différé partiel...

Accordé(s) à l'Emprunteur, obligatoirement adhérent à l'un des organismes ci-dessous :

(Indiquer les nom et prénom de l'Emprunteur)

M., Mme

Adhérent CNG-MG n° Solidarm n°

Tégó n° Unéo n°

Pour un bien immobilier situé à l'adresse suivante :

Résidence, bâtiment :

Rue :

Code postal : Ville :

Signature du responsable

Date

Cachet de l'Organisme Prêteur

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'EMPRUNTEUR

Nom				
Nom de jeune fille				
Prénoms				
Date de naissance				
Lieu de naissance				
Situation de famille	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Concubin(e)			
Régime matrimonial ou de PACS	<input type="checkbox"/> Communauté légale <input type="checkbox"/> Séparation de biens <input type="checkbox"/> Autre (préciser)			
Adresse actuelle				
Téléphone domicile / mobile				
Téléphone professionnel				
E-mail				
Personnes à charge	Nom - Prénom	Sexe	Lien de parenté	Date de naissance

2 RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS DE L'EMPRUNTEUR

ACTIFS		
MILITAIRES EN ACTIVITÉ DE SERVICE	<input type="checkbox"/> Carrière <input type="checkbox"/> Sous contrat Ancienneté en mois : Grade : Spécialité : Date de fin de lien : Arme : <input type="checkbox"/> Terre <input type="checkbox"/> Mer <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Gendarmerie <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Essence <input type="checkbox"/> DGA	
	CIVILS (type de contrat)	<input type="checkbox"/> Contractuel <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Titulaire <input type="checkbox"/> Intérim <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI
	Secteur d'activité	
	Profession précise	
	Ancienneté employeur actuel en mois	
	Nom employeur	
Adresse employeur		
SANS ACTIVITÉ		
Retraité	<input type="checkbox"/>	

3 RESSOURCES ANNUELLES DE L'EMPRUNTEUR

Salaire ou solde net(te)	€
Pension de retraite	€
Revenus locatifs liés au projet	€
Revenus locatifs hors projet déjà perçus	€
Allocations familiales	€
Revenus non-salariés (nature à préciser)	€
Pension d'invalidité définitive	€
Autres ressources (nature à préciser)	€

4 CHARGES ANNUELLES HORS OPÉRATION ENVISAGÉE (Indiquer "néant" si absence de charges)

Type de prêt ⁽¹⁾	Date de fin du prêt	Capital restant dû	Remboursement annuel
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
Loyer versé hors charges			€
Pension alimentaire versée			€
TOTAL DES CHARGES			€

(1) I = immobilier, R = revolving, P = personnel, C = consommation (pour consommation, préciser : automobile, regroupement de prêts, travaux...)

5 PATRIMOINE IMMOBILIER EXISTANT

(y compris le bien objet de la demande de désolidarisation)

Propriétaire (M., Mme, SCI...)	Code postal du bien	Type de bien (Appartement, maison individuelle, terrain, garage...)	Usage du bien (résidence principale, secondaire, locative)	Revenus locatifs annuels perçus hors charges et hors projet	Estimation du bien	Capital restant dû	Garantie du prêt en cours sur le patrimoine ⁽²⁾
				€	€	€	
				€	€	€	
				€	€	€	
				€	€	€	
				€	€	€	
				€	€	€	

(2) Garantie du prêt en cours : garantie FMGM, hypothèque, promesse d'affectation hypothécaire (PAH), hypothèque légale de prêteur de deniers, nantissement, cautionnement hors FMGM, sans garantie.

6 ÉPARGNE RÉSIDUELLE DISPONIBLE APRÈS LA DÉSOLIDARISATION

Assurance-vie en euros	€
Actions ou assurance-vie multisupport	€
Obligations	€
Autre (PEL, livret d'épargne)	€

7 ASSURANCE EMPRUNTEUR

Nom compagnie d'assurance	Quotité assurance
	100 %

L'Emprunteur désolidarisé sera assuré à hauteur de 100 % du montant du prêt pour les risques décès-invalidité-incapacité temporaire de travail pour toutes les opérations sauf les opérations locatives ou s'il est retraité. Dans ces derniers cas, il sera assuré à 100 % pour les risques décès et invalidité.

N.B. : Le FMGM refuse la délégation d'assurance d'un contrat d'assurance temporaire-décès au profit de la banque.

Cachet et signature de l'Organisme Prêteur attestant du contrôle des éléments ci-dessus

Nom et prénom de l'Emprunteur / signature

Conformément à la réglementation, les données personnelles que nous recueillons sont nécessaires aux traitements mis en œuvre par Tégó et dont les finalités sont la passation, la gestion et l'exécution de votre garantie. Elles sont conservées pendant la durée de notre relation contractuelle puis conformément aux délais de prescription légaux.

Vous disposez de différents droits sur vos données personnelles : accès, rectification, effacement, limitation, portabilité et opposition pouvant être exercés auprès du responsable du traitement via le Délégué à la Protection des Données, au moyen du formulaire mis à votre disposition sur www.fmgm.com, accompagné d'un titre d'identité en vigueur et adressé à FMGM -Tégó – Protection des Données Personnelles – 83086 TOULON CEDEX 9.

À défaut, vous pouvez formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

8 PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

(Ce plan de financement revêt un caractère formel qui engage le prêteur. Les éléments déclarés sont réputés vérifiés, certifiés et authentifiés par le cachet, la signature et la date de l'accord de principe de la banque, conformément à l'article 3 de la convention de garantie signée avec le FMGM.)

Coût de l'opération			
1 – Désolidarisation	€	3 - Frais de notaire	€
2 – Rachat de soultte	€	4 - Frais de banque	€
		5 - Autres	€
Total hors frais (A)	€	Total des frais (B)	€
Coût total de l'opération frais inclus (A+B)			€

Financement de l'opération							
Type de prêt ⁽¹⁾	Garantie demandée FMGM ou autre	Taux du prêt hors assurance	Taux fixe (F) ou révisable (R) ⁽²⁾		Durée totale en mois	Mensualité du prêt hors assurance ⁽³⁾	Montant de chaque prêt
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
		%	F	R		€	€
Total des prêts (C)							€
Apport personnel (D) Apport personnel hors prêts sociaux à justifier, voir page 5							€
Financement total (C+D) Le coût total de l'opération (A+B) doit être égal au financement total (C+D)							€

(1) Type de prêt : PEL, CEL, habitat, Conventionné, Taux zéro, Eco-PTZ, relais, prêts sociaux (Solidarm, IGESA), prêt employeur, prêt ECM...

(2) Rayer la mention inutile. Si taux révisable indiquer le cap du taux.

(3) Si lissage, préciser pour chaque palier sa durée et sa mensualité propre dans le tableau ci-dessous.

Paliers prêt n° 1 Montant du prêt €	Durée des paliers	Échéance	Paliers prêt n° 2 Montant du prêt €	Durée des paliers	Échéance
	mois	€		mois	€
	mois	€		mois	€
	mois	€		mois	€

9 OPÉRATION IMMOBILIÈRE ENVISAGÉE

Nature de l'opération	<input type="checkbox"/> Désolidarisation	<input type="checkbox"/> Paiement de soultte
Type de bien	<input type="checkbox"/> Appartement	<input type="checkbox"/> Maison individuelle
	<input type="checkbox"/> Garage	<input type="checkbox"/> Piscine
	<input type="checkbox"/> Dépendance	
Destination du bien	<input type="checkbox"/> Résidence principale	<input type="checkbox"/> Résidence locative
	<input type="checkbox"/> Résidence principale de retraite	<input type="checkbox"/> Résidence secondaire
Adresse complète du bien		
Pleine propriété	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom / Prénom emprunteur		

Date de l'accord de principe de l'Organisme Prêteur pour la désolidarisation du (des) prêt(s)

Signature du responsable

Cachet de l'Organisme Prêteur

Justificatifs à joindre au dossier de demande de désolidarisation par l'Emprunteur

Documents	Désolidarisation	Paiement d'une soulte
Dossier type FMGM	✓	✓
Demande de prêt de la banque	✓	✓
Acte notarié signé, daté	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de convention de divorce • Convention de divorce • Jugement de divorce • Projet état liquidatif de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de convention de divorce • Convention de divorce • Jugement de divorce • Projet état liquidatif de la communauté • Acte notarié du paiement de la soulte
Offre initiale du ou des prêts désolidarisés	✓	
Tableau d'amortissement en cours du ou des prêts désolidarisés	✓	✓
Assurance dommage-ouvrage⁽¹⁾	✓	✓
Assurances décennales et RC entrepreneurs⁽¹⁾	✓	✓
Plan de financement initial	✓	✓
Certificat de position militaire⁽²⁾	✓	✓
Bulletins de solde, de salaire, pension, bilans, cerfa 2035 (3 derniers)	✓	✓
Si revenus locatifs bail du bien loué	✓	✓
Justificatif apport (relevés de comptes, attestation bancaire, donation)	✓	✓

(1) Si le bien est une maison de moins de 10 ans, fournir la copie de l'assurance dommage-ouvrage ou des assurances décennale et responsabilité civile des entrepreneurs.

(2) Le certificat de position militaire doit comporter impérativement : la position statutaire (carrière, sous contrat, OSC...) la durée des services accomplis à la date de la demande de garantie, la date de fin de lien, la prochaine affectation éventuelle si besoin, cachet et signature de l'organisme de gestion compétent.

Documents complémentaires pouvant être réclamés, selon le cas :

- estimation de la valeur locative si le bien objet de la demande de garantie est un bien à usage locatif ;
- attestation manuelle de donation, copie de la carte d'identité du donateur et justificatif de l'origine des fonds du donateur si l'apport personnel provient d'un don ;
- estimation de solde métropole si affectation hors métropole, estimation de la pension si retraite dans moins de 6 mois ;
- ordre de mutation ;
- contrat de travail dans le cas d'un emploi civil de moins d'un an.

① Transmission du dossier de demande de garantie

- Par courrier : FMGM - Tégó - Rue Nicolas Appert - 83086 TOULON CEDEX 9
- Par courriel à l'adresse : fmgmpro@tego.fr (adresse de messagerie réservée aux professionnels)
- Depuis votre espace client sur www.fmgm.com

② Assurance emprunteur

Tout emprunteur dont les revenus sont retenus pour le calcul du ratio d'endettement doit **obligatoirement** être assuré pour les risques décès-invalidité-incapacité temporaire de travail par un contrat d'assurance emprunteur **pendant toute la durée du prêt** garanti par le FMGM. Transmettre au FMGM, pour étude de conformité, les dispositions générales dudit contrat et les attestations d'assurance.

L'accord écrit du FMGM sera requis pour toute modification d'assurance en cours de prêt.

Cas particuliers :

- **les militaires en activité** doivent être assurés par un contrat d'assurance emprunteur garantissant **l'intégralité des risques opérationnels et notamment le risque de guerre**.
- l'emprunteur n'ayant pas ou plus d'activité professionnelle (retraité) ou réalisant un investissement locatif peut s'assurer sans opter pour la garantie ITT.

N.B. : le FMGM refuse la délégation de créance d'un contrat d'assurance temporaire décès au profit de la banque.

③ Engagements de l'Emprunteur et de l'Organisme Prêteur envers le FMGM

Pendant toute la durée du prêt garanti, l'Emprunteur et l'Organisme Prêteur s'engagent à :

- solliciter l'accord formel du FMGM pour toute modification susceptible d'aggraver le risque initial (montant des échéances, durée, objet de la garantie, ajout de nouveaux prêts...);
- solliciter l'accord formel du FMGM en cas de transfert du prêt garanti sur un nouveau bien ;
- informer le FMGM en cas de remboursement partiel du prêt, changement de situation matrimoniale de l'emprunteur...

Pendant toute la durée du prêt garanti, l'Emprunteur s'engage à :

- s'assurer contre les risques décès-invalidité-incapacité temporaire de travail conformément au règlement du FMGM ;
- ne pas aliéner ni hypothéquer le bien objet de la garantie du FMGM ;
- demander l'accord du FMGM pour vendre le bien objet de sa garantie. Après la vente du bien, l'Emprunteur devra rembourser en totalité le(s) prêt(s) garanti(s).

Contactez le FMGM

- Par téléphone : 32 22 **
- Par courriel à l'adresse : fmgmpro@tego.fr (adresse de messagerie réservée aux professionnels).
- Depuis votre espace client sur www.fmgm.com

** Depuis la France métropolitaine (service gratuit + prix d'un appel) ou le + 33 4 94 61 57 57 depuis les DROM, POM, COM et l'étranger.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : www.fmgm.com